

LISTE DES PUBLICATIONS D'OCTOBRE 2009 (Surfaces >= 30 ha) :

La D.D.A.F. communique les demandes d'autorisation d'exploiter une superficie d'au moins 30 ha actuellement en cours d'instruction. Il s'agit de biens situés sur les communes suivantes :

1) Un ensemble de **42,57 ha** réparti comme suit :

- Commune de **St Joseph : 7,45 ha**, propriété de M. François JACQUELINE « 38, route de l'église » 50700 Tamerville ;
- Commune de **Tamerville : 30,35 ha** dont 0,46 ha propriété de M. Alexandre GOSSE « Long bois » Saint Joseph (Martinique) ; 3,20 ha propriété de Mme Céline DREMONT – 5, rue du moulin Berson – 94000 Créteil ; 22,30 ha propriété de M. François JACQUELINE « 38, route de l'église » 50700 Tamerville ; 4,39 ha propriété de Mme Suzanne JACQUELINE « 38, route de l'église » 50700 Tamerville ;
- Commune de Valognes : 4,77 ha dont 4,16 ha propriété de M. François JACQUELINE « 38 route de l'église » 50700 Tamerville ; 0,61 ha propriété de M. Régis JACQUELINE « 9, route de l'église » 50700 Tamerville.